

Post-enquête EntrACT

Vieillir à deux : aides et entraide dans le couple

Sylvie RENAUT (CE CNAV)

Résumé

Avec l'allongement de la vie, la prolongation de la vie à deux au temps de la retraite place les conjoints au cœur de la problématique de l'aide dans le couple vieillissant et jusqu'au grand âge. Pour suivre l'engagement des hommes et des femmes dans la production d'aide et de soins, une série de 25 entretiens semi-directifs ont été menés en 2017 dans des ménages de deux personnes vivant en couple (un homme, une femme). Les seniors de 60 ans ou plus (aidés par leur conjoint) et/ou leurs conjoints aidants ont participé en couple à la totalité de l'entretien dans 13 cas, l'homme uniquement dans 5 cas et seulement la femme dans 7 cas. La situation des couples est d'une grande diversité, par l'âge, les origines sociales, le parcours conjugal, familial, résidentiel et professionnel, l'état de santé et les pathologies.

L'investigation de questions générales sur l'aide et les aidants montre que les personnes en couple consacrent la norme de solidarité à l'égard du conjoint et le recours légitime aux professionnels pour épargner les enfants. Dans l'intimité du couple, quatre types de configurations d'aides croisent la capacité de chaque conjoint, ou d'un seul, à aider l'autre avec l'appui (ou non) de professionnels. Aux premiers temps de la retraite, la vie à deux tend à renforcer la capacité à faire face aux besoins du couple (configuration « mutualiste »), avec le partage de certaines tâches assumées antérieurement plutôt par les femmes. Le rôle du soin demeurant plus largement dévolu aux femmes, lorsque les problèmes de santé affectent l'homme, la vie en couple conduit à restreindre la disposition des femmes à se faire aider par l'extérieur (configuration « traditionnelle »). Au contraire, lorsque la femme décline, les hommes semblent mieux disposés à intégrer des aides extérieures pour les accompagner (configuration « soutien aux aidants »). Enfin, si les deux conjoints sont en situation de handicap ou si une entrée en établissement s'impose, les professionnels tendent à écarter le couple de la négociation et des décisions (configuration « effacement du couple »).

A l'issue de ce premier travail, les différentes postures du conjoint aidant pourront être approfondies en explorant l'expérience du vieillissement dans l'entourage (thématique figurant dans le guide d'entretien) et les différends familiaux sources d'anxiété pour l'avenir (évoqués en cours d'entretien).

Une réflexion doit aussi porter sur la façon de sensibiliser les différents échelons et acteurs de l'action publique à la spécificité du mode de vie en couple, en sortant d'une conception individualisée des offres de services (aide légale ou extra-légale) pour concevoir une approche globale des ménages afin de répondre aux objectifs de prévention pour tous.

(*) Cette recherche s'inscrit dans le cadre d'un appel à projet de la Drees pour la réalisation de post-enquêtes qualitatives à la suite des enquêtes CARE (Capacités, Aides et REssources des seniors) conduites en 2015 sur les conditions de vie des personnes de 60 ans ou plus vivant à domicile (CARE Ménages) et leurs proches leur apportant un soutien (CARE Aidants). Les 25 entretiens ont été menés dans les Hauts-de-France, en Île-de-France et dans les Pays de la Loire.

Mots-clés

couple, aide, entraide, vieillissement, genre